



COMMUNIQUE DE PRESSE

FOOTBALL – COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2010

LA FEDERATION TOGOLAISE DE FOOTBALL ET LA CONFEDERATION AFRICAINNE DE FOOTBALL DEMANDENT LA MEDIATION DU TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT (TAS)

Lausanne, le 22 avril 2010 – La Fédération togolaise de Football (FTF) et la Confédération Africaine de Football (CAF) ont demandé la médiation du Tribunal Arbitral du Sport (TAS) afin de résoudre leur différend né suite à l'attaque dont a été victime l'équipe de football du Togo dans l'enclave de Cabinda le 8 janvier 2010. Suite à cette agression, l'équipe togolaise s'était retirée de la Coupe d'Afrique des Nations 2010 et le Comité Exécutif de la CAF avait exclu la FTF des deux prochaines éditions de la CAN et lui avait infligé une amende.

En date du 8 janvier 2010, la FTF a déposé un appel auprès du TAS pour demander l'annulation de la décision de la CAF. Une procédure d'arbitrage a été mise en œuvre. En cours de procédure, les parties ont convenu de soumettre leur litige à la médiation du TAS, sous la conduite de M. Joseph S. Blatter, Président de la FIFA et médiateur enregistré auprès du TAS.

Une réunion entre le médiateur et les parties se déroulera le 7 mai 2010. D'ici là, compte tenu du caractère confidentiel de la médiation du TAS, aucune autre information ne sera communiquée au sujet de cette affaire.